

50 ans!  
- université  
- lumière  
- LYON 2

CHAIRE  
D'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE



# 50 ANS D'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## REGARDS CROISÉS D'ENSEIGNANTES-CHERCHEUSES DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2



18H-20H - 24 OCTOBRE 2023 - GRATUIT [SUR INSCRIPTION](#)



CAMPUS DES BERGES DU RHÔNE - GRAND AMPHITHÉÂTRE - PALAIS HIRSCH



# 50 ANS D'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Les 50 ans de l'Université Lumière Lyon 2 nous invitent à revisiter un autre cinquantenaire dans l'économie sociale et solidaire (ESS) : l'apparition officielle du terme d'“utilité sociale” dans un arrêt du Conseil d'État du 30 novembre 1973.** Considérée d'abord comme une condition d'exonération fiscale pour les associations accusées de concurrence déloyale, l'utilité sociale a progressivement été débattue et appropriée par les organisations de l'ESS qui en ont fait un élément clé de leur identité, un moyen de justifier un traitement particulier (subventions, etc.), et un critère central d'évaluation de leur apport à la société. L'utilité sociale s'est ainsi progressivement institutionnalisée jusqu'à la loi ESS de 2014 qui la définit dans l'article 2 et en fait une des conditions d'appartenance des sociétés commerciales au périmètre de l'ESS.

**L'utilité sociale est néanmoins de plus en plus concurrencée par l'impact social.** Cette notion d'origine anglo-saxonne est notamment apparue dans le monde philanthropique au cours des années 1990, et l'impact social est aujourd'hui particulièrement porté par les entrepreneurs sociaux. Cette notion est ainsi devenue un objet de conflit sur les frontières de l'ESS entre les « entreprises à impact », et les organisations se réclamant de l'ESS de plus longue date. Elle suscite plus largement des débats autour des risques de monétarisation et de marchandisation de l'ESS.

**L'évaluation de l'ESS via celle de son “utilité” ou “impact” social continue néanmoins de susciter des innovations,** notamment dans les territoires, et au-delà du périmètre de l'ESS, questionne ce à quoi renvoient la valeur et la richesse dans notre société.

**À travers des regards disciplinaires complémentaires d'enseignantes-chercheuses de l'Université Lumière Lyon 2 (économiste, gestionnaire, sociologue), il s'agira ainsi de questionner en quoi l'évaluation de l'ESS - sous toutes ses formes- contribue à l'institutionnalisation et à l'évolution de ce secteur par le déplacement progressif de ses frontières.**

## PROGRAMME

18h - **Accueil**

18h05 - **Ouverture**

18h15 - **Présentation du contexte et de la problématique**

18h25 - **Débat avec les intervenantes : Marie Fare, Isabelle Garcia-Piqueras et Diane Rodet**

19h30 - **Echanges avec les participant.es**

# 50 ANS D'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES INTERVENANTES

**Marie Fare** est maîtresse de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheuse au laboratoire Triangle UMR 5206. Elle est co-responsable de la mention ESS, responsable pédagogique du M2 ESS (formation initiale) et membre de la Chaire ESS - Lyon 2. Ses recherches se concentrent sur la pluralité monétaire et plus particulièrement sur les monnaies alternatives analysées à partir d'une approche socioéconomique et institutionnaliste.

**Isabelle Garcia-Piqueras** est maîtresse de conférences en science de gestion à l'Université Lumière Lyon 2 et chercheuse au laboratoire COACTIS. Elle est co-responsable de la mention ESS, co-responsable pédagogique du M2 ESS (formation continue et en alternance), et membre de la Chaire ESS - Lyon 2. Ses recherches portent notamment sur la stratégie et l'évaluation de la performance des organisations de l'économie sociale et solidaire.

**Diane Rodet** est maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Lumière Lyon2, chercheuse au Centre Max Weber UMR 5283, et membre de la Chaire ESS -Lyon 2. Elle enseigne dans la faculté d'Anthropologie, sociologie et science politique. Ses recherches en sociologie économique et des mouvements sociaux portent sur les formes de production et d'échange se présentant comme alternatives à celles des organisations privées lucratives et publiques. Elles interrogent les liens entre économie et politique et en particulier entre travail et engagement militant.

Ce mardi de l'ESS est animé par : **Sylvain Celle**, maître de conférences en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2

## QUELQUES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Blanc Jérôme et Fare Marie, « Forces, faiblesses et perspectives des monnaies locales en France », *Passerelle*, avril 2022, n°23.

Garcia Piqueras Isabelle et Celle Sylvain, 2023, « S'approprier (adopter) la mesure d'impact social : à quoi faut-il réfléchir ? », *Carnet de la Chaire ESS*, n°4.

Fare Marie, 2016, *Repenser la monnaie : transformer les territoires, faire société*, Éditions Charles Léopold Mayer.

Rodet Diane, 2019, « L'économie sociale et solidaire : une réalité composite issue d'histoires plurielles », *Informations sociales*, vol. 199, n°1.

Rodet Diane, 2008, « Les définitions de la notion d'utilité sociale », *Économie et Solidarités*, vol. 39, n°1.

Studer Marion, Trasciani Giorgia et Petrella Francesca, 2023, *Évaluation des associations en France. Revue de littérature*. INJEP Notes & Rapports/ Revue de littérature.

# 50 ANS D'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Cette conférence est organisée par la Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2, dans le cadre du cycle des Mardis de l'ESS et du cycle des 50 ans de l'Université Lumière Lyon 2.

Elle s'inscrit dans le cadre de la programmation des MOTIFS de la direction Sciences et Société de l'Université Lumière Lyon 2.

Le cycle de conférences bénéficie du soutien de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon.



CHAIRE  
D'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE

## En savoir plus sur la Chaire ESS

[Site Internet](#)

[Page LinkedIn](#)

Pour nous contacter : [chaire-ess@univ-lyon2.fr](mailto:chaire-ess@univ-lyon2.fr)

## L'équipe de pilotage

Emilie Lanciano, professeure en Sciences de gestion, chercheuse au laboratoire Coactis et coresponsable de la Chaire.

Jean-Luc Chautagnat, maître de conférences associé, co-responsable du M2 ESS en alternance, accompagnateur des organisations de l'ESS, associé de plusieurs SCIC engagées dans la transition écologique et coresponsable de la Chaire.

Fanny Lelong, chargée d'animation et d'ingénierie en formation pour la mention ESS et coordinatrice de la Chaire.